

Préparée en accord avec l'Annexe II du règlement CE n° 1907/2006, dit règlement REACH, au Règlement (CE) n° 1272/2008, au règlement (CE) n° 453/2010 et au règlement (CE) n° 830/2015.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

TruLock® Etchant Gel -Réf. Produit : J04021

TruLock® Liquide -Réf. produit : J04020

Nom du produit	TruLock® Etchant
Synonymes	Acide phosphorique, Acide orthophosphorique
Nom commercial	TruLock® Etchant Gel et Liquide
Nom Chimique - Formule	Acide phosphorique 37%
N°CAS	7664-38-2(acide phosphorique)
N° CE	231-633-2 ((acide phosphorique)
Numéro d'Enregistrement REACH	01-2119485924-24-0021 (acide phosphorique)

TruLock® Etchant Gel : contient de la Silice amorphe : n° CAS 112945-52-5-Réf. Produit : J04021

Producteur /Fournisseur

RMO Europe

BP 20334

Rue Geiler de Kaysersberg

67411 ILLKIRCH Cedex France

Tel. 03 88 40 67 30, Fax 03 88 67 86 96

<http://www.rmoeurope.com>

Contact en cas d'urgence:

Durant les heures ouvrables Tel : (33) 03 88 40 67 40 Fax : (33) 03 88 67 86 96

FR - INRS Tél : +33 (0)1 45 42 59 59 24hrs

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation sur dentine et email dentaire pour permettre meilleur accroche.

RUBRIQUE 2:Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).

Corrosion cutanée, Catégorie 1B (Skin Corr. 1B, H314),

Irritant pour les yeux Catégorie 2 (eyes irritation H318).

Cette substance ne présente pas de danger physique. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.

Cette substance ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Danger Attention

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger :

- H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
- H315: Provoque une irritation cutanée.
- H318: Provoque des graves lésions des yeux.
- H335: Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence - Prévention :

- P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- P264 Se laver soigneusement après manipulation.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Autres dangers

La substance ne remplit pas les critères concernant les substances PBT ou vPvB.
 Aucun autre danger identifié.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance / 3.2. Mélanges

Composant	N° CAS	N°CE	N°REACH	Teneur (%)
Acide phosphorique	7664-38-2	231-633-2	01-119485924-24-0021	37
Silice amorphe	112945-52-5	NA	Pas de n° d'enregistrement disponible pour cette substance	

Acide phosphorique mélangé à une matrice de gel.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation : consulter un médecin si des symptômes respiratoires apparaissent.

Contact avec la peau : enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Lorsque la zone contaminée est étendue et/ou s'il apparaît des lésions cutanées, il est nécessaire de consulter un médecin.

Contact avec les yeux : laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Quelque soit l'état initial, adresser systématiquement le sujet chez un ophtalmologiste, en lui montrant l'étiquette.

Ingestion : ne rien faire absorber par la bouche. Faire immédiatement appel à un médecin et lui montrer l'étiquette. Rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente).

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée n'est disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Peut provoquer des irritations de la peau, muqueuses ou des rougeurs sur la peau.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie, utiliser :

- mousse
- poudres
- dioxyde de carbone (CO₂)

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Ne pas respirer les fumées.

L'acide phosphorique en contact avec certains métaux peut causer la formation d'un gaz hydrogène explosif et inflammable.

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour les non-secouristes : éviter tout contact avec la peau et les yeux.

Pour les secouristes : les intervenants seront équipés d'équipements de protections individuelles appropriés (se référer à la rubrique 8).

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulée la substance.

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Utilisation professionnel par un professionnel. Se laver les mains après chaque utilisation. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Protéger les tissus mous de la bouche lors de l'utilisation.

7.2. Conditions d'un stockage

Stocker dans un endroit sûr à température ambiante. Eviter les températures extrêmes (>27°C et <5°C), le contact avec des alkalis, sulfates ainsi que la plupart des métaux.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle de l'acide phosphorique:

VLEP réglementaire indicative (2004)	VME (ppm)	VME (g/m3)	VLCT (ppm)	VLCT (g/m3)
	0,2	1	0,5	2

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Pictogrammes d'obligation du port d'équipements de protection individuelle (EPI) :



Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus.
Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.
Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

Protection respiratoire : maintenir une bonne ventilation des locaux pendant l'utilisation du produit.

Protection des mains : porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau. Utiliser des gants de protection appropriés résistants aux agents chimiques conformes à la norme NF EN374.

Protection des yeux : éviter le contact avec les yeux. Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide. Avant toute manipulation, il est nécessaire de porter des lunettes à protection latérale conformes à la norme NF EN166. En cas de danger accru, utiliser un écran facial pour la protection du visage. Le port de lunettes correctrices ne constitue pas une protection.

Il est recommandé aux porteurs de lentilles de contact d'utiliser des verres correcteurs lors des travaux où ils peuvent être exposés à des vapeurs irritantes.

Prévoir des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est manipulé de façon constante.

Protection du corps : éviter le contact avec la peau. Porter des vêtements de protection appropriés. En cas de risque d'éclaboussures, porter des vêtements de protection chimique (type 6) conformes à la norme NF EN13034 pour éviter tout contact avec la peau.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Informations générales

Etat physique : gel, liquide

Couleur : bleu, vert

Odeur : caractéristique

Point de fusion : non disponible

Point d'ébullition : non disponible

Point d'inflammation : non disponible

Valeur du pH : <1

Auto-inflammation : non disponible

Danger d'explosion : non disponible

Pression de vapeur à 20°C : non disponible

Densité : 1,20 g / cm³

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau : soluble

Viscosité : non disponible

Teneur en solvants : non disponible

Solvants organiques : non disponible

Eau : non disponible

9.2. Autres informations

Aucune disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable.

10.2. Stabilité chimique

Ce produit e est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la rubrique 7.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible.

10.4. Conditions à éviter

Humidité. Fort réchauffement.

10.5. Matières incompatibles

Métaux alcalins.

Métaux légers et alliages (formation d'hydrogène gaz)

Oxydes métalliques.

10.6. Produits de décomposition

Phosphine, oxydes de phosphore,, hydrogène gaz. Fumées toxique si température excède 100°C.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Ingestion : Corrosif. Peut causer des maux de gorge, des douleurs abdominales, des nausées, des brûlures graves à la bouche, la gorge, les voies respiratoires supérieures et de l'estomac.

Contact avec les yeux : corrosif. Peut causer des rougeurs, douleurs, une vision trouble, des brûlures Oculaires ou des lésions oculaires permanentes

Contact avec la peau : corrosif. Peut causer des rougeurs, la douleur, la peau des brûlures graves.

Inhalation: l'inhalation n'est pas un danger, sauf si le produit est chauffé à des températures élevées.

Dans ces conditions, cela peut provoquer une irritation des voies respiratoires, l'asphyxie ou des dommages permanents aux poumons.

Exposition prolongée : aucune information trouvée.

Substance décrite dans une fiche toxicologique de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) :

Acide phosphorique (CAS 7664-38-2)

Toxicité aiguë :

Acide Phosphorique (7664-38-2) :

LD50 voie orale rat : 1530 mg/kg

LD50 voie cutanée lapin : 2730 mg/kg

LC50 inhalation rat (mg/l) :>850 mg/m³ (temps d'exposition: 1h)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Des effets néfastes dus à la modification du PH de l'eau sont observés sur la vie aquatique.

12.2. Persistance et dégradation

Pas de données disponibles.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas de données disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas de données disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Une gestion appropriée des déchets de la substance et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE.

13.2. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Déchets :

La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée. Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

Emballages souillés : vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

1805

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Acide phosphorique.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

UN1805=ACIDE PHOSPHORIQUE EN SOLUTION

-Classification : 8



14.4. Groupe d'emballage

III

14.5. Dangers pour l'environnement

Non déterminés

14.6. Précautions particulière à prendre par l'utilisateur



Corrosif.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation EU : dispositif médical Class IIa DDM 93/42/CEE

RUBRIQUE 16: Autres informations

16.1 Mentions de danger

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H318: Provoque des graves lésions des yeux.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence - prévention :

P260 : Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 : Se laver soigneusement après manipulation.

P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.



ATTENTION : PRODUIT A USAGE PROFESSIONNEL.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport contractuel.

Les informations ci-dessus sont basées sur les données actuellement disponibles et portées à notre connaissance pour la manipulation du produit dans des conditions normales.

Toute utilisation de ce produit d'une manière non indiquée sur ce document ou de son utilisation conjointement avec tout autre processus / procédure sera exclusivement sous la responsabilité de l'utilisateur.

Fin de la fiche de données de sécurité